



Congrès de versailles, 16 nov. 2015

Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



NOVEMBRE 2015

Justice du XXIème siècle

Le Sénat a adopté le projet de loi portant application des mesures relatives à la "Justice du XXIème siècle" renommé "projet de loi relatif à l'action de groupe et à l'organisation judiciaire" par la commission des lois à la demande de son rapporteur Yves Détraigne.

En séance publique, le Sénat a précisé le cadre commun aux actions de groupe en prévoyant, par exemple, que celles-ci ne concerneraient que les personnes physiques et que la qualité pour agir serait limitée aux associations représentatives agréées au niveau national et à celles reconnues d'utilité publique. L'article 15, qui prévoyait de transformer en contraventions de cinquième classe certains délits routiers, a été supprimé. Les communes ont été dispensées du double envoi papier des actes d'état civil au greffe du tribunal de grande instance.

Reprenant une préconisation du rapport "Pour une réforme pragmatique de la justice de première instance" rédigé avec Virginie Klès, le sénateur a fait voter une mutualisation des effectifs des greffes du tribunal d'instance, du tribunal de grande instance et du conseil des prud'hommes afin de permettre aux juridictions de mieux adapter la répartition des effectifs aux besoins. Cette mutualisation concernerait les juridictions établies dans la même ville ou dans un périmètre fixé par décret autour de la ville siège du tribunal de grande instance.



Le texte doit désormais être examiné par les députés.

Le Sénat a voté, lors de l'examen du budget 2016, la revalorisation de l'aide **juridictionnelle** (AJ) intégrée dans l'accord signé entre le ministère de la Justice et les avocats et qui a mis fin à la grève des barreaux. L'accord acte notamment une augmentation de la rémunération des avocats participant à ce dispositif qui permet aux plus démunis d'être défendus et qui n'avait pas été revalorisé depuis 2007. En débat, Yves Détraigne a rappelé que 16 % des avocats accomplissaient 84 % de l'AJ et souligné qu'on ne pouvait pas dissocier la crise de l'AJ de la crise économique de la profession d'avocat en indiquant que cette profession avait doublé ses effectifs en vingt ans.

« **La France est en guerre...** » sont les premiers mots prononcés par le Président de la République devant la très grande majorité des 925 parlementaires, dont Yves Détraigne, rassemblés en Congrès à Versailles. A la fin du discours dans lequel il a été question de déchéance de nationalité, de pacte de sécurité et de constitutionnalisation de l'état d'urgence, tous les députés et sénateurs se sont levés, donnant l'image de l'unité nationale, avant d'entonner la Marseillaise.

Perspectives du bicamérisme

Suite au rapport de l'Assemblée nationale sur l'avenir des institutions, qui remet en cause le Sénat en tant qu'institution parlementaire libre et indépendante, un débat s'est tenu dans l'hémicycle de la Haute Assemblée à l'initiative du groupe RDSE.



Le travail du Sénat est, en général, reconnu comme étant de meilleure qualité que celui de l'Assemblée nationale par sa réflexion, son analyse technique et sa distance par rapport aux directives de l'exécutif.

Les sénateurs centristes, par la voix de François Zocchetto, ont indiqué refuser que, sous prétexte de moderniser nos institutions, il soit nécessaire de supprimer la seconde chambre ou de lui donner un rôle de "super Conseil économique, social et environnemental". Cela affaiblirait la voix du Sénat dont la principale activité se limiterait alors aux questions d'actualité...

Être libre de son vote, être capable de dire à un gouvernement, à ses propres amis politiques : « Je pense que vous vous trompez, je ne vous suivrai pas dans cette voie », c'est l'essence même du bicamérisme, c'est l'honneur du Sénat de la République."

(Jacques Mézard, 18/11/2015)

WITRY-LÈS-REIMS

Bernard Cazeneuve vient de répondre à Yves Détraigne que l'ajout, sur les **panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération**, du nom de l'établissement public de coopération intercommunale auquel la ville appartient, pourrait en effet utilement renseigner l'usager de la route quant à son positionnement sur le réseau tout en participant à l'appropriation de l'espace communautaire par chaque concitoyen. Une modification pourrait donc être envisagée si, à l'issue d'une expérimentation que le délégué à la sécurité et à la circulation routières peut seul autoriser, il ressort que cet ajout ne nuit pas à la lisibilité de la signalisation.

Les trois sénateurs marnais ont saisi le ministre de l'Agriculture sur la question de l'**hébergement des saisonniers agricoles** et, plus particulièrement, sur celui des vendangeurs. Lors des vendanges 2015, l'inspection du travail a en effet remis en cause une décision du Directeur du travail de la Marne, prise en juillet 1997 et appliquée pendant 19 vendanges, permettant de déroger aux dispositions contraignantes et inadaptées à des missions de courte durée en matière d'hébergement des saisonniers agricoles.

Sur cette saisine se sont associés Philippe Adnot, Benoît Huré, Claude Kern, Fabienne Keller, Guy-Dominique Kennel, André Reichardt, Jean-Marie Bockel, Catherine Troendlé, Charles Guené, Christian Namy, François Grosdidier, Philippe Leroy, Jean-Pierre Masseret et Jackie Pierre.

Suite aux alertes lancées par le Conseil économique, social et environnemental régional quant à l'organisation des dessertes et correspondances de la ligne TGV-Est, Françoise Férat, Yves Détraigne et René-Paul Savary ont demandé au PDG de la SNCF que la nouvelle grille des horaires entre les grandes agglomérations de la nouvelle région s'adapte aux besoins des différents acteurs et usagers. En effet, les nouveaux horaires proposés ne favorisent pas les déplacements vers le futur chef-lieu de région.

✓ Le Sénat a réduit, contre l'avis du gouvernement, la baisse de la principale contribution financière de l'État aux collectivités, la dotation globale de fonctionnement (DGF), de près de 1,6 milliard d'euros.

✓ Yves Détraigne s'est associé à l'amendement, qui a été voté, du sénateur Canevet visant à supprimer la taxe portant sur les quantités de farines livrées ou mises en œuvre en vue de la consommation humaine,

qui sur le plan économique, dessert la compétitivité des meuniers français.

✓ Déposé par Françoise Férat et Yves Détraigne, un amendement a également été adopté afin que le montant de la taxe notifiée aux chambres d'agriculture de métropole reste stable entre 2016 et 2018, à 98 % du montant notifié pour 2014.

✓ Les sénateurs ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement proposant la réduction

à 5,5% contre 20% du taux de TVA appliqué aux protections hygiéniques féminines, surnommée "taxe tampon", déposé par des sénateurs de tous bords politiques, dont les sénateurs Détraigne et Férat.

✓ Pour que ces mesures soient effectives, il faut qu'elles soient approuvées en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, ce qui semble improbable, la gauche y étant majoritaire.



Malgré le report au printemps du Congrès des Maires de France, une trentaine de maires et présidents d'intercommunalités marnais ont participé

au rassemblement organisé par l'AMF, à Paris, le 18 novembre, pour témoigner de leur unité face aux attentats parisiens et, symboliquement, se dresser pour défendre les valeurs de la République !

Lors d'une des réunions hebdomadaires du groupe centriste, le président du Sénat, Gérard Larcher, est venu faire le bilan d'un an de travail sénatorial.

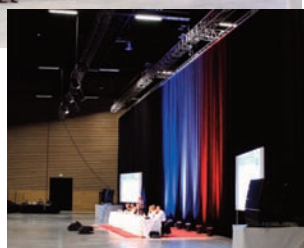


© P. Simon

Visite et échanges avec les Maires reçus au Sénat par les sénateurs marnais



© V. Douillet



Au traditionnel Congrès de l'AMM, ce sont plus de 600 élus qui sont venus au Capitole-en-Champagne pour, outre l'assemblée ordinaire statutaire, écouter et débattre sur "NOTRe futur Territoire" : région "Grand Est", département, et intercommunalité...

Le préfet a rassemblé les maires marnais et les parlementaires, avec les services de l'Etat et les procureurs de la République, au Capitole, fin novembre, afin de les informer sur l'état de la menace et les mesures de sécurité prises en conséquence.



Dans l'hémicycle en décembre, projet de loi de finances pour 2016, proposition de loi visant à garantir le droit d'accès à la restauration scolaire, proposition de loi en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire...